

Agent de Sureté et Prévention en Sécurité Privée (ASPSP) + SSIAP 1

Niveau 3

Titre à Finalité Professionnelle

Public adressé

A partir de 18 ans, titulaire de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

Conditions d'admission

Être titulaire de la notification de décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie de la MDPH

Avoir validé le niveau B1 en langue française (sur test)

Obtenir l'autorisation préalable du CNAPS

Périodes d'admission

Nous contacter

Lieu

Mulhouse

Capacité d'accueil

10 stagiaires

Durée

980 heures (soit 7 mois)

Horaires

35 h / semaine réparties

Du lundi au jeudi : 8 h - 17 h

Le vendredi : 8 h - 12 h

Pause repas 1h

Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie

Rémunération prise en charge par la Région

Taux de réussite aux examens

2025 : 87.50%

2024 : 100%

2023 : pas d'examens

DÉFINITION DU DISPOSITIF

L'agent de sûreté et de prévention en sécurité privée veille à la protection des personnes et des biens dans des espaces publics ou privés. Il assure le contrôle d'accès, les rondes de sécurité et la surveillance, alerte les services compétents en cas d'incident et apporte une première assistance aux personnes. Il intervient pour prévenir et gérer les actes de malveillance, les risques d'incendie et les situations accidentelles, dans le respect des règles en vigueur.

PRÉ-REQUIS À L'ENTRÉE

- Savoir Lire et écrire le français courant (niveau B1)
- Autorisation préalable d'accès à la formation délivrée par le CNAPS
- Résider sur le territoire français depuis plus de 5 ans
- Posséder une carte d'identité, passeport ou titre de séjour en cours de validité
- Avoir une aptitude médicale SSIAP et avoir une condition physique permettant la marche, la station debout prolongée, la montée des escaliers, une bonne vision et audition, un équilibre psychologique permettant de faire face aux situations de stress.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **SST** (*Sauveteur Secouriste du Travail*)
 - Intervenir face à un accident
 - Agir au service de la prévention des risques professionnels sur son lieu de travail
- **SSIAP 1** (*Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes*)
 - Sensibiliser les employés aux risques et aux dangers du feu
 - Effectuer les premières interventions en cas d'incendie
 - Alerter et organiser l'évacuation du public
 - Prévoir l'accueil et la coordination avec les secours extérieurs
 - Assurer l'entretien des moyens de secours du site
- **TFP ASPSP** (*Titre à Finalité Professionnelle Agent de Sûreté et de Prévention en Sécurité Privée*)
 - Assurer de façon permanente, exceptionnelle ou discontinue, la sûreté et la sécurité des biens, meubles ou immeubles, ainsi que celle des personnes qui sont liées directement ou indirectement à la sécurité de ces biens

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Agent de sécurité - Agent de sécurité incendie - Au sein d'entreprises de sécurité privée ou d'entreprises possédant leur propre service interne de sécurité (Code ROME : K2503)

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique : un formateur référent, un conseiller en insertion professionnelle, des intervenants spécialisés et un responsable de formation, œuvre conjointement pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des stagiaires. Le formateur référent est un professionnel qualifié et expérimenté dans le domaine de la sécurité, disposant des habilitations réglementaires et des agréments CNAPS requis pour assurer des formations spécialisées.

ACCOMPAGNEMENT

Chaque stagiaire bénéficie d'un accompagnement adapté à sa situation - Les formateurs travaillent en lien avec une équipe médico-psycho-sociale composée d'infirmières, assistants sociaux, ergothérapeutes, psychologues du travail, neuropsychologues, médecins, psychologues cliniciens, psychiatres... permettant de répondre au mieux aux besoins individuels.

METHODE DE SUIVI ET D'EVALUATION

Dispositif de formation structuré selon une approche par compétences, s'appuyant sur des mises en situation professionnelles et une alternance renforcée centre/entreprise. Les parcours sont individualisés (objectifs, évaluations formatives, remédiations) avec un accompagnement pluridisciplinaire et médico-social. Les apprentissages combinent travail collectif et individuel, appuyés par un centre de ressources et un suivi post-formation. Un livret individuel assure le suivi du parcours.

CONTENU

SST

- Notions de prévention, rôle et prérogatives du sauveteur secouriste,
- Protéger, alerter, secourir

SSIAP

- Le feu et ses conséquences
- Sécurité incendie
- Installations techniques
- Rôles et missions des agents de sécurité incendie
- Visites et mises en situation d'intervention

TFP ASPSP

1. SECURITE GENERALE :

- Réglementation, déontologie
- Accueil et contrôle d'accès
- Gestion d'un PC de sécurité, protection de site
- Surveillance, rondes et systèmes de contrôle de rondes
- Vidéosurveillance et télésurveillance
- Evènementiel, Palpatations de sécurité
- Risques majeurs

2. GESTION DES RISQUES ET DES SITUATIONS CONFLICTUELLES

- Analyser les comportements conflictuels
- Savoir résoudre et gérer un conflit, mises en situation pratique
- Gestion des situations conflictuelles dégradées.

3. TRANSMISSION DES CONSIGNES ET DES INFORMATIONS :

- Savoir écrire et transmettre des consignes : écrites, orales, permanentes, ponctuelles

4. PRE-HABILITATION ELECTRIQUE BS/BE :

- Etre capable d'accéder, stationner ou circuler dans les locaux électriques ainsi que de réaliser des opérations élémentaires (limitées à des circuits terminaux)

5. STAGE D'APPLICATION EN ENTREPRISE:

- Mettre en application et se confronter à la pratique au centre, Immersion en formation qualifiante, Stage obligatoire

Activités transverses

- Français, bureautique, communication
- Techniques de recherche d'emploi
- Activités Physiques Adaptées

PÉRIODES D'APPLICATIONS EN ENTREPRISES

Période de stage en entreprise nécessaire pour valider le projet professionnel.

VALIDATION

L'obtention du titre est conditionnée à la réussite à l'examen du TFP ASPSP de l'organisme Est Formation - La validation est totale.

AGREMENTS DU CRM

N° agrément CNAPS : FOR -068-2027-12 -13-20220582079 (du 13/12/22 au 13/12/27)

N° habilitation Forprev : H30634/2023/SST-1/O/15 (du 06/04/23 au 06/04/28)

RNCP RNCP37751- Date d'enregistrement au JO/BO : 01/07/2022



Nos stagiaires choisissent le CRM pour :

La diversité de son offre

Avec son catalogue de 30 formations, le CRM est l'établissement le plus important de France en termes de places

L'accompagnement vers une insertion professionnelle durable

Travail sur différents plateaux techniques dans des conditions réelles · Partenariat avec des entreprises locales et nationales · Accompagnement par une équipe pluridisciplinaire

Les services

Hébergement sur site ou en ville (sur commission médicale, à partir de 18 ans)
· Restauration sur place
· Etablissement proche du Centre ville et de la gare
· Plateau sportif

Locaux accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite

Contact

Myrielle BOSSHARTH - Assistante
03 89 32 46 46
mbossharth@arfp.asso.fr

Fiche formation stagiaires / orienteurs - 10/02/2026



Centre de Réadaptation de Mulhouse
7 boulevard des Nations
68093 MULHOUSE
Tél. : +33 (0)3 89 32 46 46
Mail : info@arfp.asso.fr



www.crm68.fr